

Section 12.—Fréquentation scolaire.

Ce sujet est étudié aux pages 138, 139 et 140 de l'Annuaire de 1936, où l'on trouve aussi des tableaux indiquant la fréquentation scolaire (1) de la population de 5 à 19 ans, par sexe, aux années de recensement de 1911, 1921, et 1931; (2) de la population scolaire totale, rurale et urbaine en 1931; et (3) de la population scolaire de 7 à 14 ans par lieu de naissance et par sexe en 1931.

Section 13.—Aveugles et sourds-muets.

A la page 142 de l'Annuaire de 1936, on trouvera le nombre des aveugles et sourds-muets par province et sexe, en même temps que leurs nombres et proportions aux recensements décennaux de 1881 à 1931.

23.—Nombre et proportion de sourds-muets¹ par 10,000 âmes, par province, 1881-1931.

Province.	Nombre.						Proportions par 10,000 âmes.					
	1881.	1891.	1901.	1911.	1921.	1931.	1881.	1891.	1901.	1911.	1921.	1931.
Ile du Prince-Edouard.....	122	87	98	46	40	45	11.2	8.0	9.5	5.0	4.5	5.1
Nouvelle-Ecosse.....	581	495	627	472	437	456	13.2	11.0	13.6	9.6	8.3	8.9
Nouveau-Brunswick.....	401	354	443	273	297	345	12.5	11.0	13.4	7.8	7.6	8.5
Québec.....	2,225	2,108	2,488	1,635	1,891	2,778	16.4	14.2	15.1	8.2	8.0	9.7
Ontario.....	1,963	1,603	2,002	1,410	1,842	1,807	10.2	7.6	9.2	5.6	6.3	5.3
Manitoba.....	49	102	291	296	273	467	7.9	6.7	11.4	6.5	4.5	6.7
Saskatchewan.....	—	—	73	180	256	361	—	—	8.0	3.7	3.4	3.9
Alberta.....	—	—	45	147	163	290	—	—	6.2	3.9	2.8	4.0
Colombie Britannique.....	27	44	92	108	132	218	5.5	4.5	5.1	2.8	2.5	3.1
Totaux, neuf provinces..	5,368	4,793	6,159	4,567	5,331	6,767	12.6	10.1	11.6	6.4	6.1	6.5

¹ Non inclus les sourds-muets-aveugles.

Section 14.—Habitations et ménages.

Une étude détaillée de ce sujet, basée sur les relevés du recensement de 1931, a paru dans l'Annuaire de 1936, pages 143, 144, 145 et 146.

Section 15.—Occupations de la population.*

Une occupation "rémunérée" est, pour les fins du recensement, un emploi par lequel l'individu qui en jouit gagne de l'argent ou son équivalent ou par lequel il participe à la production de marchandises vendables. Les enfants travaillant à domicile simplement à une occupation de ménage ou à des besognes utiles et les ménagères travaillant dans leurs maisons sans recevoir de salaire ou gages en espèces, et n'ayant pas d'autre emploi, ne sont pas considérés comme ayant une occupation rémunérée. Cependant, en excluant les ménagères de ce qu'il appelle les gagne-pain, le recensement limite simplement la définition de "travailleur rémunéré" à ceux qui reçoivent une valeur en argent pour leur travail.

D'après le recensement de 1931, 3,927,230 personnes âgées de 10 ans ou plus au Canada (sans compter le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest) occupaient un emploi rémunéré à la date du 1er juin 1931.

Cela ne veut pas dire que toutes ces personnes avaient un emploi à cette date. Elles ont plutôt déclaré un emploi quelconque qui, normalement, leur rapporte de l'argent ou son équivalent, sans nécessairement y avoir été engagées le 1er juin 1931.

* Préparé par A. H. LeNeveu, M.A., officier en charge de la statistique des occupations, sous la direction de A. J. Pelletier, F.S.S., chef de la branche de Démographie, Bureau Fédéral de la Statistique. La statistique complète des occupations pour 1931 se trouve au volume VII du Recensement de 1931. Le lecteur trouvera aux pages 137-151 de l'Annuaire de 1929 une analyse du recensement des occupations de 1921, et à la section I, première partie du chapitre "Travail et Gages," dans le même volume, les statistiques des salariés au Canada.